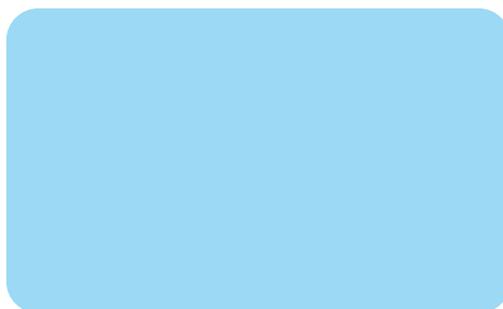


Service de sécurité incendie

Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne

Consignes de sécurité incendie



Service Sécurité Incendie

- > **Tél : 61.38.22**
- > **Mail : securite@ch-auch.fr**



Centre Hospitalier d'Auch
EN GASCOGNE

Soigner & prendre Soins

Centre Hospitalier d'Auch en Gascogne - Allée Marie Clarac - BP 80382 - 32008 Auch Cedex - T 05.62.6132.32
www.ch-auch.fr

Les gestes préventifs

- Ne jamais mettre d'obstacle à la fermeture **des portes coupe-feu**.
- Ne jamais obstruer **les trappes de désenfumage**.
- Ne jamais bloquer **les portes munies de ferme-porte**.
- Prévenir le service sécurité en cas d'anomalie.
- Respecter le **matériel incendie**.
- **Laisser libres** les accès (portes, issues de secours,...) afin de faciliter l'action des secours.
- Faire attention aux **mégots**, aux **produits inflammables** et à **l'électricité**.



1- Le chariot empêche la porte coupe feu de fonctionner / 2- Le guéridon gêne la grille de désenfumage / 3- La guirlande électrique est en contact avec le détecteur de fumée / 4- La cale empêche la porte du local de se fermer / 5- L'extincteur est dégonflé / 6- Le bidon de produits est renversé / 7- Le fil électrique de l'applique pend sur le mur.

Bon à savoir !

Qui appeler en cas d'incendie ? Que dire ?

Où se trouve la centrale de détection incendie et les tableaux déportés de votre établissement ?

À quoi ressemble l'alarme signalant un incendie ?

Où se trouvent les déclencheurs d'alarme ?

Où se trouvent les différents extincteurs et que peuvent-ils éteindre ?

Les moyens de détection

Deux moyens principaux existent :

- La détection automatique via les détecteurs de fumée,
 - La détection manuelle via les déclencheurs manuels,
 - Ce dispositif se situe à proximité des issues de secours,
- pour l'utiliser: appuyer sur la partie blanche de ce boîtier rouge,



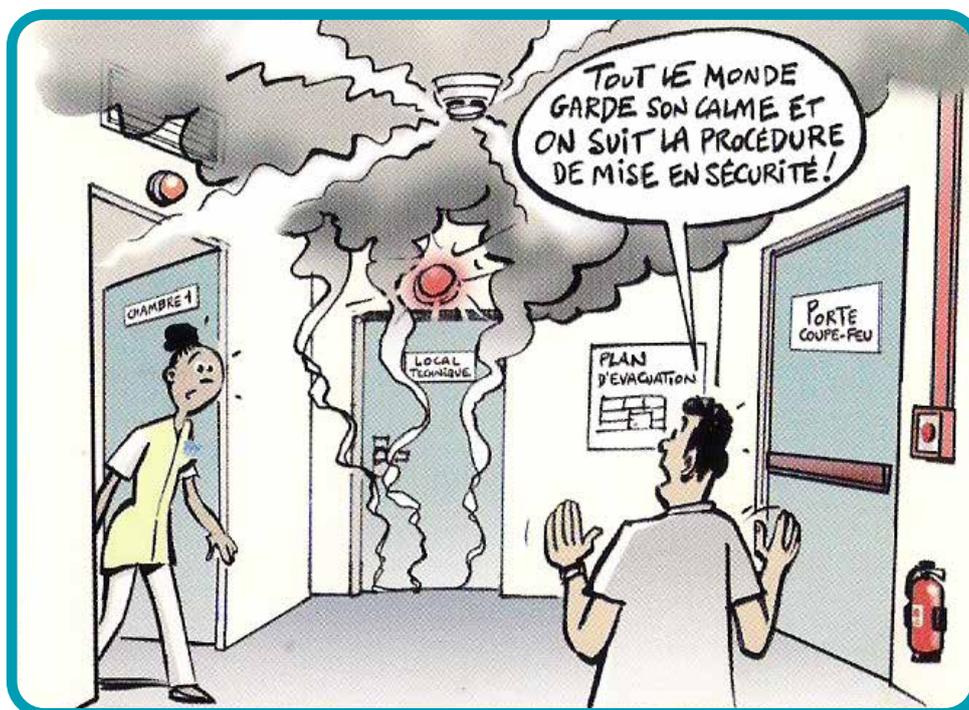
L'alarme

Une alarme générale sélective prévient l'ensemble du bâtiment d'une détection incendie (automatique ou manuelle).

Les moyens de mise en sécurité et d'évacuation

Parmi les principaux moyens existant à connaître :

- Le plan d'évacuation,
- Le plan d'intervention,
- Les consignes de sécurité,
- Le déclencheur manuel (boîtier vert) pour déverrouiller les issues de secours,
- Les portes coupe-feu qui se ferment manuellement ou automatiquement afin de limiter la propagation de l'incendie,
- Les systèmes de désenfumage des circulations,
- Le désenfumage manuel des escaliers.



→ Les moyens

Les extincteurs

Ils sont le premier moyen de lutte contre un départ d'incendie. Ils sont désignés par les agents extincteurs qu'ils contiennent et comportent des inscriptions sur les foyers et types de feu qu'ils combattent. Vous pouvez en rencontrer principalement trois types sur votre établissement :

- > L'extincteur à eau avec additifs pour les feux solides, liquides,...
- > L'extincteur à CO² pour les feux d'origine électrique, huile de cuisson...
- > L'extincteur à poudre pour les feux de gaz...

Les pictogrammes présents sur les extincteurs peuvent vous aider, tels :



POUR

Feux solides ou braisants
(bois, papier, tissus...)



POUR

Feux gras, de liquides
(alcool, plastiques...)



POUR

Feux de gaz
(butane, propane...)

**Dans l'urgence,
Prendre l'extincteur le plus proche !**

Comment les faire fonctionner ?

**EXTINCTEURS
EAU + ADDITIF**

- 1- Enlever la goupille de sécurité,
- 2- Percuter l'extincteur en appuyant sur la poignée,
- 3- Presser la gâchette et arroser la base des flammes.

**EXTINCTEURS
POUDRE**

**EXTINCTEURS
CO²**

- 1- Enlever la goupille de sécurité,
- 2- Presser la gâchette et arroser la base des flammes.

Bon à savoir !

**Dans tous les cas, vider complètement l'extincteur
puis le coucher après utilisation.**

L'alarme retentit ! ←

Nos établissements sont équipés de détecteur incendie qui donnent l'alarme dès l'apparition de fumée ou d'une élévation brutale de température.

Quand une alarme retentit, il est important de localiser l'incendie. Pour ce faire, 2 possibilités :



- > Consulter la centrale de détection incendie et/ou les tableaux déportés et/ou les indicateurs d'action situés au dessus des locaux.
- > Appeler les pompiers en composant le 018.

Vérifier la réalité de l'incendie en respectant la procédure (vérifier tout dégagement de chaleur avant d'ouvrir une porte, munissez vous d'un extincteur,...)

En cas de feu avéré : Alerter ou faites Alerter = appeler les pompiers.



- > Composer le 018
- > Indiquer l'adresse du site, donner son nom, le numéro du poste d'appel, la nature et l'importance du feu, la présence ou non de blessés et les actions en cours.
- > Attendre la confirmation du message compris
- > **NE JAMAIS RACCROCHER EN PREMIER**



EN CAS D'INCENDIE, ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ, TOUT EN GARDANT VOTRE CALME !



→ Agir face au feu

Avant toute action, prévenez les pompiers !

Si le sinistre est encore peu important, utiliser les moyens d'extinction situés à proximité (extincteurs...) en s'assurant toujours de votre sécurité et que le local est vide de tout occupant.

À SAVOIR

**Il n'existe pas de « petit feu »
mais des feux que je peux
maîtriser instantanément.**

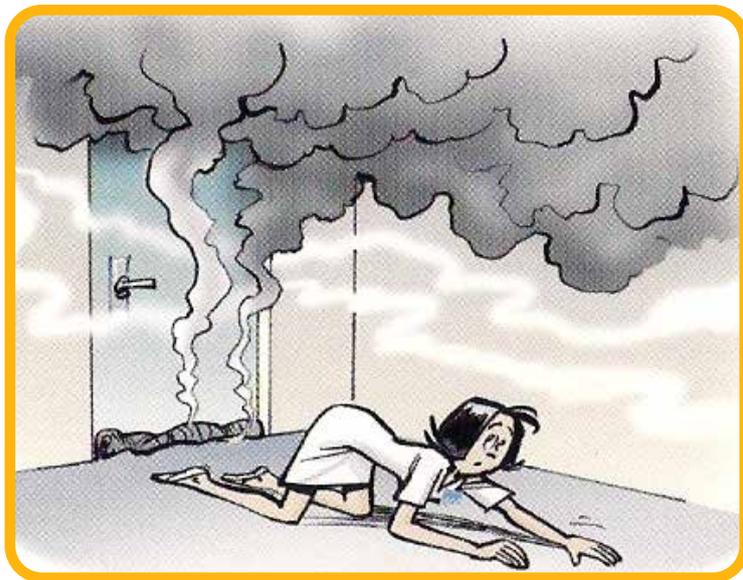
Si le feu est trop important, sortir et fermer la porte de la pièce où il y a le feu.

Il faudra alors procéder à la mise en sécurité des personnes en commençant par les locaux proche de l'incendie. .

S'il y a des fumées qui se dégagent, baissez-vous, l'air frais est près du sol et la visibilité y est meilleure.



**Ne jamais traverser les fumées car risque
d'asphyxie et danger de mort.
LES FUMÉES SONT AUSSI DANGEREUSES QUE
LES FLAMMES ELLES-MÊMES.
Ne pénétrez pas dans une pièce enfumées.
Fermez la porte.**



Mise en sécurité des personnes

Si cela semble possible, sortir ou faire sortir le résidant / patient de sa chambre.



Les résidants et patients en danger sont déplacés latéralement dans la zone protégée voisine. Le simple fait de franchir une porte coupe-feu, vous fera changer de zone.

Si la personne ne peut pas se déplacer, faire un dégagement d'urgence en la couchant par terre ou sur une couverture que l'on fait glisser au sol.



Les secours

Une fois les pompiers appelés, une personne doit permettre leur accès à l'établissement (ouverture des grilles, barrières, portes,...) et rester à l'accueil pour indiquer aux pompiers où se trouve l'incendie et les guider.

Cas spécifique d'un feu dans un lieu à risque (locaux techniques...)

Dans ce cas vous devez :

- Sortir du lieu et fermer la porte
- Déclencher l'alarme au moyen d'un déclencheur manuel
- Appeler les pompiers en composant le 0 18
- Évacuer latéralement les résidants et patients de la zone

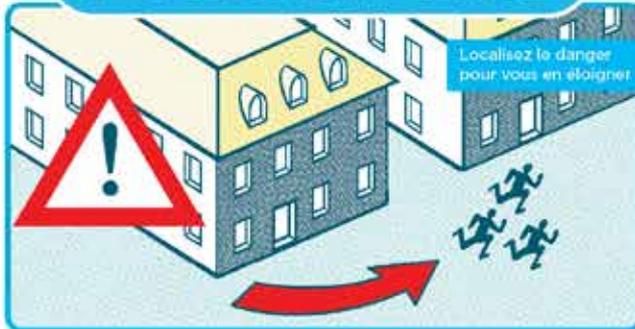
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTE

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes **@Place_Beauvau** et **@gouvernementfr**